

## 40<sup>ème</sup> assemblée générale de l'association de gestion du château fleuri

Lundi dernier, le président Pierre Antonello ouvrait la 40<sup>ème</sup> assemblée Générale de l'Association Gestionnaire du Château Fleuri en présence des élus et de nombreux résidents, familles et personnels. Il insistait sur le caractère désintéressé de l'Association gestionnaire, reconnue d'intérêt général. En cela, Pierre Antonello expliqua que le Château Fleuri n'avait aucun caractère privé commercial et était soumis aux mêmes règles que les établissements publics territoriaux. Il remerciait vivement ses collaborateurs du Conseil d'Administration pour leur fidélité et leur implication totalement bénévole. Il rappelait l'historique de l'établissement créé à l'initiative d'un maire Mr Castex et de son conseil municipal et se félicitait que le Château Fleuri ait pu recevoir un soutien de la commune pour l'agrandissement du parking sur le terrain communal mis à disposition. Il rappela également qu'effectivement ce parking avait été amputé par la commune lors de la reprise du terrain pour le passage de la voie menant au lotissement.

Il énuméra par la suite l'ensemble des projets de l'association qui doit attaquer la dernière tranche de mises aux normes et modernisation des locaux. L'ensemble des travaux débutera en décembre 2016 pour se terminer début 2019.

Mme Cabannes dressa un bilan d'activité pour l'année 2015 dressant un profil très précis des personnes accueillies. Elle annonça que l'âge moyen d'entrée dans l'établissement en 2015 était de 88.82 ans, ce qui dénote le succès du maintien à domicile local dont elle félicita la présidente départementale, Mme Ménal, présente dans la salle. Elle indiqua que le Château Fleuri, participe aussi à ce maintien à domicile par le portage de près de 13 000 repas au domicile des personnes âgées de la ville en 2015. Elle précisa aussi que toute personne âgée, peut entrer au Château Fleuri quel que soit ses revenus, l'établissement ayant tous les agréments pour obtenir les aides financières.

Mme Espié énonça les comptes de l'année 2015. Le budget 2015 avoisine les 2 500 000 € dont la plus grande part revient aux charges de personnel de l'Association qui emploie 46 salariés. Le prix de journée 2016 s'élève à 57.91 € pour une personne seule et 98.38 € pour un couple.

Mr Robert Frairet, président de la communauté des communes et conseiller départemental exprima tout son soutien au Château fleuri.

Mr le Maire Michel Espié annonça que ses priorités sociales vont aux enfants et aux personnes âgées. En cela, il apportera un appui de toutes circonstances au Château fleuri, relevant que l'Association emploie près d'une cinquantaine de personnes.

Le Dr Boubenne, médecin coordonnateur, exprima l'évolution nécessaire des effectifs et des métiers pour prendre en charge une dépendance de plus en plus lourde.

Le Président annonça que le Château Fleuri avait reçu l'autorisation de fonctionner pour 15 années de plus et que les réflexions doivent être engagées pour que les moyens se trouvent en adéquation avec les objectifs de l'Association.

Au renouvellement du tiers sortant du Conseil d'administration, les 3 membres sortants ont représenté leur candidature, laissant le Conseil d'Administration inchangé : Mr Pierre Antonello, Mmes Françoise Bachelet, Christiane Barbera, Maïté Cazenave, M France Connefroy, Caroline Cueillens, Héléne Dat, Mrs J Claude Roblique, Benoît Desenlis, David Vallat, Mme Lucette Tréput,



Le bureau avec le maire Michel Espié